

# Compte rendu réunion comité de quartiers

## Secteur 5 – Général de Gaulle

### du vendredi 5 mars 2021

#### Référents présents :

- . Monsieur BIECHELER André
- . Monsieur BOULIGNAT Charles
- . Monsieur ZAHRA Jean-Claude

#### Référent absent excusé :

- . Madame FOURCADE Aline

#### ➤ **Le rôle de l'habitant au cœur de la stratégie touristique de Banyuls-Sur-Mer**

Monsieur le Maire précise que :

- L'office de tourisme et la commune sont entrain de refondre le site internet de l'office de tourisme qui sera présenté lors d'une réunion afin que vous le visitiez et donniez votre sentiment.
- 70% des nuitées locatives proviennent des hébergements non marchands. Les touristes logent directement chez l'habitant, dans des résidences secondaires ou vont chez de la famille.
- La présence des touristes permet d'avoir des équipements que nous n'aurions pas et ils contribuent, dans la ville, à amener un peu plus et à rendre la ville beaucoup plus attractive et nous en bénéficions.

Il annonce :

- quand la situation le permettra, nous souhaitons consacrer une journée aux jeunes de Banyuls qui auront 18 ans. Nous allons leur offrir un baptême de plongée et organiser une grillade
- qu'une guide conférencière a été recrutée, à l'office de tourisme, pour organiser des visites guidées de la ville. Lesquelles rencontrent un réel succès
- dès que cela sera possible, nous allons organiser, avec les comités de quartiers, une visite guidée de la ville, sur plusieurs jours

Il donne, ensuite, la parole à Gaëlle GIRONELLA, agent de l'office de tourisme.

Gaëlle informe l'assemblée que l'office de tourisme et la commune de Banyuls-Sur-Mer travaille ensemble. Cela s'est concrétisé, cette année, par la mutualisation officielle du service culture communication animations de la mairie avec les services de l'office de tourisme, pour créer un pôle communication au sein de l'Office de Tourisme.

On espère s'adapter aux attentes des touristes et de nos visiteurs. Ce que l'on veut faire, aujourd'hui, c'est axer notre stratégie touristique de la commune sur l'habitant, qu'il puisse devenir prescripteur de la commune et ambassadeur du tourisme à Banyuls. Ce que nous voudrions, c'est que vous puissiez tester les équipements touristiques, tester ce que l'on met en place, que vous participiez à nos animations, aux activités, pour nous en faire un retour. Parce que vous avez votre propre avis de l'expérience que vous avez eu en visitant tel ou tel site, en faisant telle ou telle visite guidée etc ...

Comme vous avez testé les éléments, vous êtes à même de pouvoir en parler autour de vous et on sait qu'aujourd'hui ce qui marche le plus, c'est la notion de vraie expérience.

Aujourd'hui, ce que l'on veut faire, c'est travailler main dans la main avec vous. Par quels moyens ? Via les réseaux sociaux, via l'hashtag # Banyuls. Ce qui nous permettrait de récupérer et relayer le contenu (photos, vidéos, bons plans) et justement de créer cette notion de vraie expérience pour promouvoir Banyuls sur Mer.

Vous pouvez, également, si lors d'une activité, une chose ne vous plaît pas, nous le faire remonter, directement, au niveau de la municipalité ou de l'office de tourisme. Cela permet la prise en compte directe de votre retour pour que nous puissions réagir rapidement et apporter des solutions.

Nous cherchons un moyen de communication, le plus fiable possible, afin de toucher tout le monde. C'est pourquoi, nous vous invitons à vous inscrire, si ne n'est pas déjà fait, à notre newsletter, de nous communiquer vos coordonnées ou bien de vous manifester auprès de nous. Ceci, afin que l'on puisse vous mettre dans la boucle, de vous ventiler l'information et vous transmettre l'information la plus juste possible pour que vous puissiez la diffuser autour de vous avec le bouche à oreille.

Vous avez pu constater que nous avons plusieurs méthodes de communication :

- Le JT Banyuls
- Les articles
- Les publications sur nos réseaux sociaux
- Le blog qui est très bien alimenté
- Le site internet

Nous avons besoin de vous pour avancer. Les vrais usagers c'est vous et les meilleurs messagers d'un territoire c'est vous.

On va s'appuyer sur le dispositif des référents de quartiers pour faire passer le message puisqu'ils sont proches de vous, pour vous véhiculer l'information mais n'hésitez pas si vous avez des retours ou si vous souhaitez être directement informé, manifestez-vous auprès de nous.

Nous organiserons dès que possible des visites guidées, visites de sites pour vous permettre de vous approprier Banyuls afin de mieux le promouvoir autour de vous.

### ➤ **Quelles activités pour les jeunes de 12 à 15 ans ?**

Monsieur le Maire répond que Banyuls à la chance d'avoir des associations sportives, culturelles (échecs, sculptures, lecture, peinture, rugby, handball, football ...)

Il y a beaucoup d'activités proposées pour cette tranche d'âge.

Il y a aussi :

- un city stade
- un skate park
- un terrain de jeux multisports l'été

Cette année, il a été mis en place des bons loisirs d'un montant de 30 € pour que les familles puissent inscrire leurs enfants à plusieurs activités.

### ➤ **Pas d'activités pour les petits sur la plage, demande de mise en place d'un club genre « Mickey » avec une piscine hors sol de manière à pouvoir emmener les petits enfants apprendre à nager**

Monsieur le Maire précise que la Commune n'a pas la compétence pour les clubs de plage et que des cours de natation sont donnés, tous les matins, aux arcades.

Il ajoute qu'il y a :

- un terrain de jeux multisports l'été avec un animateur
- des animations sur la plage (annulées, malheureusement en 2020, suite à la crise sanitaire COVID-19)
- le jardin d'enfants
- le centre aéré qui propose beaucoup d'activités

### ➤ **Places « saisonniers » au port : une personne explique que la conception des attributions de place au port a pour conséquence une diminution des places pour les personnes qui venaient un, deux ou trois mois au port.**

Monsieur le Maire précise, qu'actuellement, le Capitaine du port ne l'a pas averti d'avoir refusé des bateaux « saisonniers ». Suffisamment de places « saisonniers » ont été gardées.

Par contre, le montant du forfait de cinq mois, qui était plus élevé que le forfait à l'année, a été diminué afin qu'il soit en cohérence avec le prix à l'année. Ceci, afin de permettre aux personnes de mettre leur bateau 4 ou 5 mois dans l'année.

Il reste une quarantaine ou cinquantaine de places pour les bateaux « saisonniers ».

Avant les travaux, il y avait 340 places au port, maintenant il peut recevoir 380 bateaux.

### ➤ **Col de Banyuls**

Le Col de Banyuls a été fermé par arrêté préfectoral

### ➤ **Capture des chiens en divagation**

La police municipale a, également, pour mission d'attraper les chiens en divagation et de les emmener à la fourrière.

Pour ce qui est des propriétaires qui promènent leur chien sur la plage, des personnes présentes proposent d'ajouter, sur les panneaux « interdit au chien » en place près de la plage, la mention « sous peine d'amende ».

### ➤ **Excès de vitesse**

Monsieur Hervé CLERET indique que lorsque vous êtes témoin d'un excès de vitesse et que vous avez pu relever le numéro d'immatriculation du véhicule, communiquez-le à la police municipale qui le transmettra, par mail, à la gendarmerie. Avec les indications communiquées par la police municipale, la gendarmerie pourra, éventuellement, intervenir avec le véhicule équipé du système de radar embarqué.

### ➤ **Rue des Orangers :**

- . **face au n° 39 et au n° 54, il y a un marquage au sol « rayé » destiné à empêcher le stationnement des véhicules. Celui-ci n'est jamais respecté, des véhicules y sont garés en permanence. La pose de piquets en plastique est demandée.**

Cela va être signalé aux services techniques afin qu'ils installent les piquets en plastique.

- . **épave de moto devant le poste électrique**

La police municipale a pris note.

### ➤ **Déjections canines**

La police municipale n'est pas toujours présente quand cela arrive. Elle patrouille et lorsqu'elle constate qu'un chien défèque en présence du propriétaire, elle lui demande de ramasser et s'il refuse, elle le verbalise.

Il n'y a qu'une fourrière intercommunale, dans le département, qui ne passe qu'une fois par mois.

La police municipale a été équipée d'un lasso et a pour mission de capturer les chiens en liberté et de les porter à la fourrière.

Il faut comprendre qu'il est difficile pour la police municipale d'intervenir à chaque fois, car elle doit intervenir, également, pour le contrôle du port du masque, le contrôle d'urbanisme ... et depuis le transfert de travail de la gendarmerie à la police municipale, pour le stationnement et la circulation.

### ➤ **Dépôt sauvage**

Monsieur le Maire indique que la commune n'a pas la compétence pour les ordures ménagères, elles sont gérées par la Communauté de Communes.

Il y a eu la mise en place de :

- containers individuels
- points de collectes centralisés (containers enterrés), place Bassères, à côté de la mairie ...

La Communauté de Communes intervient, pour le ramassage des ordures ménagères, avec des bennes à ordures ménagères sur les petits containers. Pour les containers enterrés, il faut un camion spécial et la Communauté de Communes n'a pas la compétence. C'est délégué à une société qui vient en fonction des tournées. Nous rencontrons beaucoup d'incivilités sur ces points de collectes, des personnes y déposent un canapé, une télévision ... qui ne sont pris nulle part et qui restent dans la rue. La police municipale est chargée de verbaliser mais elle n'arrive pas à identifier les personnes. Les services techniques interviennent avec un camion pour les enlever.

### ➤ **Corbeilles à papier rue Saint Pierre**

Des personnes ont pris l'habitude de déposer leurs ordures ménagères dans les corbeilles à papier et lorsqu'elles sont pleines, elles déposent leurs sacs d'ordures ménagères à côté. Ceux-ci sont éventrés par les chiens et les ordures sont éparpillées dans la rue.

Monsieur le Maire demande à la police municipale d'être extrêmement sévère pour les chiens errants et envers les personnes qui déposent leurs ordures ménagères dans les corbeilles à papier.

### ➤ **Parc pour chiens : lieu clos où l'on peut laisser son chien en liberté**

Monsieur le Maire indique qu'il est possible de promener son chien, en liberté, dans la nature.

### ➤ **Passage de la balayeuse dans l'allée qui longe les restaurants place Paul Reig**

Cela sera vu avec les services techniques.

### ➤ **Dégradations volontaires**

Monsieur Hervé CLERET précise que lorsque vous êtes victime de dégradations volontaires, il faut prendre des photos et aller porter plainte à la gendarmerie. Cela permet, si un jour, une personne est prise sur le fait, de savoir si elle est l'auteur de vos dégradations.

## ➤ Avenue du Puig del mas

### . Demande d'un passage piéton, avenue du Puig del Mas, pour pouvoir rejoindre la rue du 14 juillet

Va être signalé aux services techniques pour que le passage piéton soit fait.

### . Nombre de poubelles insuffisant

Monsieur le Maire dit qu'il est possible de rajouter des corbeilles à papier.

## ➤ Pigeons

Monsieur le Maire précise, qu'avenue du Général de Gaulle, du grillage à poule a été mis dans les trous des arbres afin que les pigeons ne puissent plus nicher. Au bout d'une semaine, l'association des ornithologues est intervenue en menaçant de porter plainte. Le grillage a dû être enlevé.

## ➤ Renaturalisation de la rivière

C'est un projet important et très écolo. Une vraie trame verte qui va être créée dans Banyuls

Avec ce projet de renaturalisation, il y aura un cheminement doux qui permettra aux personnes de s'y promener, d'y faire du vélo, du footing.

Les berges de la rivière vont être replantées avec des espèces emblématiques (graines prises en amont), des petits saules pleureurs, des tamaris, des roseaux. Cette rivière va retrouver son équilibre avec des prédateurs et des insectes. Nous aurons une rivière avec des oiseaux, des couleuvres, des serpents, des lézards, des papillons. Nous allons retrouver au cœur de la ville un vrai espace naturel qui sera ouvert au public dans lequel on pourra cheminer.

C'est un très joli projet cité en exemple par les services de l'Etat.

## ➤ Acquisition de deux terrains sous la gendarmerie

La commune a acquis deux terrains en bas de la gendarmerie pour créer un parking, de façon à pouvoir, l'été, amener les personnes en ville avec une navette. Il sera fait un peu à l'image de celui de Paulilles, un peu ombragé avec des haies.

## ➤ Parking de la gare

La commune est en pour parler pour acquérir le parking de la gare qu'elle loue actuellement. C'est un terrain en espace classé pour faire des stationnements.

Nous avons un grand projet sur la gare. Nous souhaitons qu'elle devienne une entrée de Banyuls car nous pensons que les gens vont se déplacer de plus en plus avec le train et que chaque ville a une gare, pratiquement dans le centre-ville, qui devient un accès à la ville.

Un peu plus haut que le rond-point Bigeard, rue Georges Clémenceau, à partir du petit mur en brique rouge, la commune veut faire une route qui longera la voie ferrée et arrivera au parking de la gare. Ce sera une route à double sens car, si un problème de transport de passagers survient, il faut que les cars puissent aller jusqu'à la gare pour les prendre en charge.

Ensuite, nous voulons :

- arranger le parvis de la gare
- acheter le parking de la gare afin d'y aménager un parking d'environ 200 places, à l'abri des inondations, accessible toute l'année

## ➤ Stationnement - mobilité

Monsieur le Maire précise qu'une grande étude va être lancée. Un bureau d'étude, spécialisé dans la mobilité, le stationnement, la circulation et la vitesse, a été choisi pour faire un diagnostic.

A la suite de cette étude, des ateliers seront mis en place, par tables de 8 à 10 personnes, comme pour le P.L.U. Chacun pourra donner son avis.

Y participeront :

- les comités de quartiers,
- les artisans
- les commerçants
- les associations

A la fin, une synthèse sera réalisée.

### ➤ **Résidence « Les Palmiers »**

Les travaux devraient commencer avant la fin de l'année. Ce sera un établissement avec un système de petits mas, de logements. Une résidence sénioriale.

Sandrine COUSSANES indique que les référents du secteur 5 sont :

- . Monsieur BIECHELER André
- . Monsieur BOULIGNAT Charles
- . Madame FOURCADE Aline
- . Monsieur ZAHRA Jean-Claude

Si vous avez des demandes à formuler, vous pouvez leur envoyer par mail, sans attendre la réunion annuelle.

Ils nous les transmettent, ensuite, afin qu'elles soient présentées en réunion hebdomadaire de travaux et traitées le plus rapidement possible.

Vous trouverez l'adresse des référents sur le site internet de la commune